

Egun on deneri

J'ai le plaisir de vous annoncer que le tracé du sentier littoral dit provisoire partant de la chapelle de Socoa jusqu'à Asporrotstipi a été annulé ! (Contrairement à sa création , rien n'est publié !) J'ai appelé Mr Nicolas Watteau du département "chargé de mission sport" responsable de tous les sentiers de randonnées des Pyrénées Atlantique qui me l'a confirmé.

Cela veut dire qu'il n'y a plus de sentier officiel entre Socoa et Hendaye.

Je voudrai remercier Mr le Maire d'Urrugne qui nous a beaucoup aidé sur ce dossier en organisant une réunion avec tous les responsables en début d'année à la ferme Etzan. Nous avons pu pour une fois exprimer notre opinion et nos propositions à ceux en charge directement du dossier . Il faut le souligner car c'est extrêmement rare pour un citoyen normal de pouvoir le faire.1

Rappel de l'histoire :

Dans les années 2000 : création du sentier du littoral en bord de route

Le 29 octobre 2020 a eu lieu l'éboulement au lieu dit (parking du vivier Basque)

Extrait du communiqué de presse que nous avons publié :

" L'éboulement du 29 octobre 2020 à l'endroit dit du vivier basque a été sujet à une surenchère médiatique. Il est vrai que la vague Belharra était présente ce jour-là et beaucoup de gens bravant les interdits se trouvaient sur le lieu quelques heures avant. Ont suivi des décisions hâtives et basées sur des études déjà anciennes. Les partisans de la fermeture de la route se servant de cet événement pour faire pression sur les élus et l'opinion publique.

De l'avis d'experts géologues, cet éboulement (d'un mètre de largeur sur 15 mètres de longueur environ et à une distance de 27 mètres de la route) est dû à l'infiltration des eaux pluviales. Ces infiltrations sont en grande partie causées par le sentier du littoral qui avait été implanté en bordure immédiate de la falaise (mais aussi par l'ancien parking qui existait à cet endroit). Les randonneurs creusent ce qui ressemble à une rigole et l'eau s'infiltré. Un travail d'irrigation doit être entrepris en urgence. Des études géotechniques auraient permis de confirmer que cet éboulement était en grande partie dû à des infiltrations d'eau. La structure des falaises sur la corniche entre Hendaye et Socoa est complètement différente de celle de Bidart par exemple qui s'érode beaucoup plus rapidement. Le flysch (calcaire) de la corniche est composé d'alternances de bandes de roche dure et molles superposées. Dans ces dernières s'infiltré l'eau. On peut affirmer qu'à cet endroit dit du parking du vivier Basque, la vague Belharra et les intempéries de la mer n'ont quasiment aucune incidence sur les éboulements. Il faut savoir que la constitution des falaises change à chaque endroit. Ce qui est vrai ici ne l'est plus à 50 mètres.

Les partisans de la fermeture de la route attendent avec impatience le prochain éboulement qui sera pour eux, prétextant les résultats de la fermeture expérimentale, synonyme de fermeture définitive."

Le 01 juin 2021, le préfet publie l'arrêté de fermeture du sentier du littoral. C'est à dire plus de 6 mois après ! Des barrières en bois sont installées tout le long du sentier !

Il faut donc d'urgence créer un autre sentier car la pression est assez forte du côté des offices de tourisme, associations de randonneurs etc .. Des entreprises sont choisies pour étudier un nouveau tracé. Notre association n'est évidemment pas conviée (Qui plus que les habitants connaissent le terrain ?). Les services techniques des communes concernées sont dans la boucle sans même que Mr Maire (dans le cas de la commune d'Urrugne) en soit bien informé.(les 3/4 du tracé sont sur la commune d'Urrugne)

Le 09 juillet 2022 est officiellement ouvert le nouveau sentier littoral provisoire.

Les services techniques de la Mairie d'Urrugne passent une semaine avant pour informer les riverains ! Il m'a été dit plus tard dans un entretien qu'ils n'étaient pas obligés de le faire, que c'était par politesse!

Août 2022, l'ADHCB envoie une pétition signée par 90 % des riverains du dit sentier contre ce tracé . au préfet et institutions concernées .l'ADHCB publie des communiqués, informe la presse, Nous envoyons par l'intermédiaire de Me Garat notre avocat une lettre au sous-préfet (Mr Philippe Lemoing-Surzur) lui expliquant le problème et lui demandant un rendez vous .Celui-ci nous répond qu'il est prêt à nous recevoir. Cependant comme nous le savons tous les préfets et sous-préfets sont changés tous les deux ans, ceci justement pour qu'ils ne puissent pas lier de lien avec la population. Le successeur de Mr le sous préfet n'a pas répondu à nos demandes!

2023: l'ADHCB continue son travail d'information de la population et envoie une proposition d'un autre tracé aux institutions.

Le 29 janvier 2024 : Mr le Maire d'Urrugne organise une réunion à la ferme Etzan pour que nous puissions présenter nos propositions et faire connaître la dangerosité du sentier aux responsables.

Extrait : "A notre demande et à l'initiative de Mr le Maire d'Urrugne a eu lieu une réunion à la ferme Etzan le lundi 29 janvier. Etaient présent Mr le Maire, la responsable des services techniques et un adjoint d'Urrugne, 2 représentants du département, 1 représentant du CPIE, 1 représentant de la société Casagec (étude trait de côte), une représentante de la société d'une ville à l'autre et 3 riverains membre de l'ADHCB.

Comme nous l'avions demandé et que nous avez confirmé Mr le sous-préfet , un nouveau tracé du sentier provisoire va être étudié. La société d'une ville à l'autre est en charge et doit donner son rapport au département avant cet été."

Juin 2024 : Annulation du sentier par l'élu du département en charge pour des raisons de sécurité et mécontentement des riverains. Cela veut dire qu'il n'y aura plus de publicités officielles dans les sites de randonnées, office de tourisme, Mairies etc ..Mais le sentier reste balisé ! Pour des raisons d'ouverture, il me semble que pour le moment il faut en rester là. Nous verrons par la suite ce qu'il faudra faire.

C'est une réussite de notre association ! J'invite les riverains du sentier provisoire qui avait signé la pétition à adhérer car plus nous serons nombreux plus nous aurons de force pour la suite.

Nous avons prouvé qu'il est possible avec beaucoup de persévérance et des arguments valables de faire changer des décisions absurdes et trop rapides. Beaucoup d'argent a été dépensé encore une fois pour rien.

Nous devons maintenant convaincre Mr le préfet , les services du département et les associations littorales qu'il est possible à très peu de frais de remettre le sentier initial en bord de route en service. (Il faut décaler la route de un ou deux mètres sur 2 endroits) . Nous devons aussi convaincre Mr le préfet que l'érosion n'est pas si importante que ce qui est dit. Nous avons maintenant des arguments solides à ce sujet (fournis par des géologues).

Milesker bero bat

jean philippe